

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE KOMAN ET FILS SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE
EXTENSION PRES DE RANCH HOTEL LOT 1480 ILOT 34, Lot
1480, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2024 , et enregistrés au CEPICI le 05/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE KOMAN ET FILS
SARL »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT PAR VOIE ELECTRONIQUE,
COMMERCE GENERAL ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE
EXTENSION PRES DE RANCH HOTEL LOT 1480 ILOT 34, Lot
1480, Ilot 34

Dirigeant(s) M KOMAN ANON NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10315 du 10/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61831/GTCA/RC/2024 du 10/10/2024

